


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

ESPACE PRESSE

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 22 novembre 2017

Un arsenal d'armes dissimulées au domicile d'un particulier découvert par les douaniers de Picardie

Lundi 20 novembre à 6h30, les agents des douanes de Laon ont réalisé une saisie importante d'armes non-neutralisées détenues illégalement au domicile d'un couple résidant dans l'Aisne.

L'arsenal était composé d'une douzaine d'armes : armes de poing (revolvers Smith & Wesson, revolvers russes, pistolets semi-automatique NORINCO, COLT avec silencieux), armes longues (fusils mitrailleurs PPSH et FAL, pistolets mitrailleurs STEN, pistolets TOKAREV).

Ont également été saisis 6544 munitions de différents calibres, 60 chargeurs (pour Kalachnikov et fusils FAMAS), des pièces détachées de fusil mitrailleur Kalachnikov AK47, 8 détonateurs pyrotechniques, 2 relais d'explosifs, des obus et deux grenades à fusils de 40 mm.

C'est le chien anti-armes et anti-explosifs des douanes "Lohny" qui a permis la découverte de ces armes, dissimulées en divers endroits de la maison, notamment sous un faux plancher du grenier et dans une annexe à l'habitation, à l'intérieur d'une double cloison.

Les marchandises ont été rapidement remises au service du centre de déminage de Laon, en raison de leur caractère dangereux.

L'homme, qui se présente comme un collectionneur, et son épouse, ont été remis en liberté sur instruction du Parquet de Laon dans l'attente des suites judiciaires.

La lutte contre le trafic d'armes et de munitions est une priorité de la douane française. Elle inscrit son action dans le cadre du plan national de lutte contre les armes du ministère de l'intérieur. En 2017, elle a mis en place un plan d'action complémentaire, basé sur le développement de nouveaux outils de ciblage et la mise en œuvre de pouvoirs issus des dispositions législatives renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

En 2016, la douane française a saisi 860 armes à feu, 908 885 munitions de tous types, 1315 pièces d'explosifs et matières explosives et 11 422 armes blanches.

PHOTOS/VIDÉO

Lien vers les photos libres de droits : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/6Vc2r4>

Lien vers la vidéo libre de droits : <https://youtu.be/bLDmRxCFG7Y>

Lien vers le site internet : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a14546-un-arsenal-d-armes-dissimulees-au-domicile-d-un-particulier>

Merci d'indiquer le crédit "*Douane française*"

Contacts presse :

Service de presse de la douane : presse@douane.finances.gouv.fr ; 01 57 53 47 18

Thibault Schneider, Direction régionale des douanes de Picardie : [06 64 55 82 24](tel:0664558224)